

L'émission de permis et l'enregistrement des armes

La Loi aide les policiers à prendre des mesures préventives telles qu'enlever les armes à feu dans des situations de violence conjugales. L'émission de permis aide à enlever les armes à feu des personnes qui présentent un risque pour elles-mêmes ou pour autrui. La nouvelle base de données intégrée assure que lorsqu'un incident survient impliquant un propriétaire d'arme, les autorités en sont alertées et peuvent prendre les actions nécessaires pour enlever les armes ou révoquer le permis.

L'enregistrement responsabilise. L'enregistrement des automobiles encourage les chauffeurs à se conduire de façon responsable et permet aux policiers de renforcer la loi et de prévenir les vols d'auto. Le même principe s'applique aux armes à feu. Avec l'information qui est maintenant disponible sur quelle arme est possédée par qui, les règles d'entreposage en place peuvent être respectées.

Le registre permet aux policiers de remonter jusqu'au propriétaire des armes retrouvées sur les scènes de crime. Le Registre est ainsi un outil fort utile qui facilite les investigations policières. Il permet aux policiers de prouver la possession légale des armes à feu et fournit de l'information utile lors de poursuites sur les vols d'armes et les accusations sur la possession illégale.

Le nouveau système aide la lutte contre le commerce illégal des armes à feu en interdisant la vente d'armes à feu à quiconque n'est pas titulaire d'un permis. La plupart des armes illégales étaient avant tout des armes légales. L'enregistrement aide à prévenir la diversion des marchés légaux à illégaux. Sous l'ancien système, un individu pouvait acheter un nombre illimité de fusils et de carabines sur une période de cinq ans avec peu de responsabilité. En permettant de retracer les armes à feu et leur propriétaire original, le système de permis et d'enregistrement aide à réduire le nombre d'armes qui se retrouveront sur le marché illégalement.